

**INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR COURRIER  
ACCOMPAGNEE DU PAIEMENT TOTAL PAR CHEQUE(S)**

Le classement d'une équipe de double est obtenu par addition des points correspondant aux classements de double des 2 joueurs qui la composent.

À cet effet sont attribués (sauf classement spécifique de double) :

- +19 points au joueur non classé
- +18 points au joueur classé 40
- +17 points au joueur classé 30/5
- +16 points au joueur classé 30/4
- +15 points au joueur classé 30/3
- +14 points au joueur classé 30/2
- +13 points au joueur classé 30/1
- +12 points au joueur classé 30
- +11 points au joueur classé 15/5
- +10 points au joueur classé 15/4
- +9 points au joueur classé 15/3
- +8 points au joueur classé 15/2
- +7 points au joueur classé 15/1
- +6 points au joueur classé 15
- +5 points au joueur classé 5/6
- +4 points au joueur classé 4/6
- +3 points au joueur classé 3/6
- +2 points au joueur classé 2/6
- +1 point au joueur classé 1/6

**Attention !!!**

**Inscriptions validées à réception du paiement  
Aucune inscription par mail et par téléphone**

**FICHE ENGAGEMENT  
MASTERS DOUBLES 2020**

<b>JOUEUR 1 (CAPITAINE)</b>	
Nom et Prénom :  Téléphone domicile :  Téléphone portable :  e.mail :	<b>Club :</b>  N° licence :  Classement 2020 :
<b>JOUEUR 2</b>	
Nom et Prénom :  Téléphone domicile :  Téléphone portable :  e.mail :	<b>Club :</b>  N° licence :  Classement 2020 :
Date limite d'inscription : <b>02 décembre 2019</b> Phase de poule du 14 décembre 2019 au 08 mars 2020 Phase finale du 21 mars au 26 avril 2020 Finale le : <b>8 mai 2020</b> <u>Engagement uniquement par courrier chez :</u> <b>Comité Départemental Tennis</b> <b>Rue Suzanne Lenglen - 37000 TOURS</b> <b>02 47 44 38 01</b> mastersdoubles37@gmail.com	Règlement : <b>18€ / équipe (dames-hommes-mixtes)</b> <b>Noms des joueurs au dos du chèque à l'ordre du comité départemental de tennis</b>  Date et signature :